

### Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce document constitue le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds (MRFP) du Régime PremFlex (le « Régime »).

Ce rapport présente les points saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du Régime. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels du Régime sur demande, et sans frais, en nous téléphonant au 1 800 363-7377 ou en nous faisant parvenir une demande écrite au 50 Burnhamthorpe Road West, Suite 1000, Mississauga (Ontario) L5B 4A5. Vous pouvez également visiter notre site Web à <http://www.knowledgefirstfinancial.ca> ou consulter celui de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les politiques de placement du Régime, et celles énoncées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), limitent les placements du Régime aux obligations d'État, aux certificats de placement garanti, aux prêts hypothécaires garantis, aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres de créance de sociétés (la notation de ces derniers doit être d'au moins BBB au moment de l'achat), aux actions canadiennes et aux actions américaines au moyen d'un fonds négocié en bourse (FNB), ces deux derniers types de placements devant être négociés en bourse au Canada ou aux États-Unis.

Toutes les décisions concernant les questions soumises à un vote ont été déléguées à chacun des gestionnaires de portefeuille, tel qu'il est indiqué dans leur convention de gestion de placement respective.

### Sujets traités dans ce rapport

Analyse de la direction portant sur le rendement du fonds

Objectifs et stratégies de placement

Risque

Résultats

Placements

Événements récents

Opérations avec des parties liées

Faits saillants financiers et opérationnels

Aperçu du portefeuille

Rendements passés

Rendements annuels

Rendements annuels composés

### Analyse de la direction portant sur le rendement du fonds

#### Objectifs et stratégies de placement

Les objectifs de placement du Régime sont avant tout de protéger le capital de l'investisseur et de maximiser le rendement à long terme, conformément à la politique de placement du Régime. Aux termes d'un engagement pris auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), La Première financière du savoir inc. (« La Première financière du savoir ») a la possibilité d'investir une part de l'actif du Régime (jusqu'à 40 % de l'actif net) dans des actions, y compris dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui reproduisent le rendement d'un indice largement reconnu d'actions canadiennes ou américaines cotées en bourse au Canada ou aux États-Unis. Le Régime investit dans des actions canadiennes et américaines au moyen de FNB depuis l'exercice 2015.

Guardian Capital LP (« Guardian ») gère l'actif du Régime. Les actifs ont été répartis entre différents secteurs et catégories d'échéances pour les titres à revenu fixe et entre différents secteurs pour les actions. Guardian cherche à diversifier le portefeuille selon la politique de placement du Régime. Notre gestionnaire de portefeuille gère activement la composante titres à revenu fixe du Régime au moyen de la répartition sectorielle, de la gestion de la durée, de l'analyse du crédit et de stratégies de gestion de la courbe des taux. Guardian sélectionne des actions canadiennes en privilégiant les sociétés de grande qualité, et investit de manière passive dans des FNB d'actions américaines BMO afin d'améliorer la diversification.

#### Risque

Le Régime est un fonds de placement prudent et équilibré qui convient aux investisseurs souhaitant financer des études postsecondaires à l'aide d'un programme d'épargne à long terme, et aux investisseurs qui ont une faible tolérance à l'égard du risque. La philosophie, le style et la méthode de placement du Régime sont demeurés les mêmes à la suite de l'ajout des actions au portefeuille en 2015. Le risque inhérent au Régime et sa pertinence pour les investisseurs demeurent tels qu'ils sont présentés dans le prospectus du Régime.

#### Résultats

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires du Régime a augmenté de 48,1 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, passant de 240,6 M\$ au 31 décembre 2019 à 356,2 M\$ au 31 décembre 2020. Cette augmentation s'explique principalement par les cotisations des souscripteurs (31,9 %) et les subventions (34,0 %). Le revenu provenant des placements du Régime, après déduction des paiements, a aussi largement contribué à l'accroissement de l'actif net, avec un apport de 11,7 %.

#### Placements

Au 31 décembre 2020, les titres à revenu fixe, essentiellement des obligations des gouvernements fédéral et provinciaux et des obligations de sociétés, représentaient 60 % du total des placements, contre 40 % pour les actions (actions canadiennes détenues directement et actions américaines détenues au moyen de fonds négociés en bourse).

Le taux de rendement net du Régime sur les cinq derniers exercices a été de 5,1 % par année. Pour l'exercice 2020, le taux de rendement global net du Régime a été de 11,0 %, comparativement à 8,7 % pour l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada (appelé auparavant l'indice des obligations gouvernementales DEX). L'indice S&P 500 et l'indice composé S&P/TSX ont enregistré des rendements respectifs de 18,4 % et de 5,6 % en 2020. Le rendement du Régime est comptabilisé déduction faite des frais du comité d'examen indépendant et des frais de gestion.

Le marché des actions était haussier au début de l'année, les actions ayant enregistré des records historiques en février 2020. Puis, la crise sanitaire du siècle, la pandémie de COVID-19, a frappé le monde entier et ébranlé l'économie mondiale. Des chaînes d'approvisionnement ont été perturbées, des frontières, fermées, de même que des lieux de travail et des écoles. Les fluctuations des marchés ont atteint une vitesse et une ampleur sans précédent, l'incertitude entourant la durée de la pandémie et son impact ayant provoqué une volatilité d'une intensité inégalée depuis la crise financière.

## RÉGIME PREMFLEX

---

Afin de soutenir leurs économies, de nombreuses banques centrales ont déployé des mesures de soutien monétaire et budgétaire vigoureuses : elles ont abaissé les taux d'intérêt, lancé de nouveaux programmes et accru les rachats d'actifs. Ainsi, la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont réduit leurs taux d'intérêt de 150 pbs en mars 2020.

La réaction sans précédent des gouvernements a rassuré les marchés, qui ont fortement rebondi après avoir atteint un creux en mars. Au 31 décembre 2020, l'indice S&P 500 (qui représente le marché des actions américain) avait gagné 18,4 %, l'indice composé TSX (qui représente le marché des actions canadien) avait progressé de 5,6 % et le marché des actions mondial (représenté par l'indice MSCI Monde) avait monté de 15,9 %. La reprise a toutefois été inégale, les performances sectorielles ayant beaucoup varié. Le secteur des technologies de l'information a été le grand gagnant (hausse d'environ 81 % au Canada et de 44 % à l'échelle mondiale), alors que celui de l'énergie a été lourdement pénalisé (recul de plus de 26 % au Canada et de 30 % à l'échelle mondiale).

En ce qui concerne les obligations, l'exode vers les valeurs refuges a contribué à l'ascension des prix des obligations d'État et à la chute des rendements à des creux historiques. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a chuté à 0,43 % au cours de l'été, après avoir atteint un sommet de 1,62 % au début de l'année. Les écarts de taux des obligations de sociétés, initialement en hausse, ont rétréci en raison des mesures de soutien sans précédent des autorités, qui ont fortement stimulé ces titres. Les obligations canadiennes (représentées par l'indice des obligations universelles FTSE) ont gagné 8,7 %. Les obligations d'État et les obligations de sociétés américaines (représentées par l'indice ICE BAML US Corp & Govt Master Index) ont pris 8,8 % en 2020. Le résultat de l'indice global des obligations universelles canadiennes a diminué, passant de 2,3 % au 31 décembre 2019 à 1,2 % au 31 décembre 2020.

À la fin de l'année 2020, le dollar canadien avait presque atteint un sommet inégalé depuis trois ans par rapport au dollar américain. Le taux de change entre les deux monnaies a toutefois fortement fluctué pendant l'année. Au début de l'année, le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain était de 1,29 CAD pour 1 USD. Le huard a touché un creux à la mi-mars, à 1,45 CAD pour 1 USD. Au fil de l'année, le dollar canadien s'est apprécié et a atteint 1,27 CAD pour 1 USD à la fin de celle-ci.

Dans l'ensemble, les marchés financiers ont terminé l'année dans l'optimisme, car de nombreux pays ont commencé à vacciner leur population contre la COVID-19.

### Événements récents

Aux termes de l'engagement renouvelé vis-à-vis de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), à compter de juin 2020, le Régime a la possibilité d'investir jusqu'à 40 % de l'actif net du Régime dans des actions, y compris dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui reproduisent le rendement d'un indice largement reconnu d'actions canadiennes ou américaines cotées en bourse au Canada ou aux États-Unis.

### Opérations avec des parties liées

#### Frais de gestion

La Première Fondation du savoir (la « Fondation ») est le commanditaire du Régime. Sa filiale en propriété exclusive, La Première financière du savoir, s'occupe de l'administration générale du Régime au nom de la Fondation. Elle gère notamment des services de traitement et de centres d'appels relativement aux nouveaux contrats, aux paiements, aux subventions gouvernementales, aux modifications aux régimes, aux résiliations, aux échéances et aux PAE et des fonctions administratives, comme la comptabilité, la préparation des informations financières, la conformité, les affaires juridiques et les ressources humaines. Aux termes d'un contrat de gestion daté du 1<sup>er</sup> mai 2013, La Première financière du savoir a, en contrepartie de ses services administratifs (honoraires d'audit, frais de dépôt, de gestion de portefeuille et de garde inclus), le droit de recevoir du Régime des frais de gestion annuels pouvant atteindre 1,5 % de la totalité des sommes en dépôt liées au Régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, des frais de gestion réels de 1,30 %, TVH en sus, ont été facturés. Les frais de gestion payables par le Régime s'élevaient à 4,1 M\$, TVH comprise (2,8 M\$ au 31 décembre 2019 (1,30 %)).

Les Régimes de La Première financière du savoir, lesquels comprennent le Régime, peuvent être des émetteurs liés à La Première financière du savoir. Le terme « émetteur lié » s'entend d'un émetteur distribuant des titres qui a un lien avec un courtier en valeurs mobilières ou certaines parties liées à ce courtier, ce qui peut conduire un investisseur potentiel raisonnable à se demander si le distributeur et l'émetteur sont indépendants l'un de l'autre.

#### Frais du comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant examine toutes les questions de conflit d'intérêts qui lui sont soumises par la Fondation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le Régime a payé des honoraires de 4 000 \$ au comité d'examen indépendant, dont le mandat est prescrit par la législation (3 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

#### Frais d'inscription

La Première financière du savoir, en sa qualité de distributeur du Régime, prélève, sur les dépôts que les souscripteurs versent au Régime, des frais d'inscription en fonction de l'objectif de cotisation totale établi pour le Régime par le souscripteur. Ces frais ne doivent pas excéder 9,5 % de l'objectif de cotisation totale. Tous les dépôts des souscripteurs au Régime sont portés en diminution des frais d'inscription jusqu'à concurrence du total des frais d'inscription. Les frais d'inscription se sont élevés à 29,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (21,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

#### Frais d'opération spéciaux

Les frais d'opérations spéciaux sont des frais uniques pour des opérations spécifiques sur le compte d'épargne des souscripteurs. La totalité des frais d'opérations spéciaux est versée à La Première financière du savoir puisque ces frais sont directement liés aux activités d'administration du Régime. Les frais d'opération spéciaux se sont élevés à 60 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (25 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

## RÉGIME PREMFLEX

### Faits saillants financiers et opérationnels (avec chiffres comparatifs)

Le tableau suivant présente les données financières et opérationnelles clés du Régime et a pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers et les résultats d'exploitation des cinq derniers exercices. Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017	Période close le 30 avril 2017
<b>États de la situation financière</b>					
Actif total <sup>1)</sup>	360 769 \$	243 518 \$	161 915 \$	112 023 \$	82 243 \$
Actif net <sup>2)</sup>	356 224	240 582	159 758	110 500	81 094
Variation de l'actif net (%)	48,1 %	50,6 %	44,6 %	36,3 %	90,3 %
<b>États de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>					
Paiements d'aide aux études	(583)	(373)	(156)	(43)	(22)
Subventions gouvernementales (montant net) <sup>3)</sup>	30 834	23 010	17 309	9 827	12 002
<b>États du résultat global</b>					
Revenu net de placement <sup>4)</sup>	1 834 \$	1 721 \$	1 067 \$	412 \$	327 \$

<sup>1)</sup> L'actif total représente la trésorerie, les placements et les montants à recevoir.

<sup>2)</sup> L'actif net représente l'actif total moins le passif total.

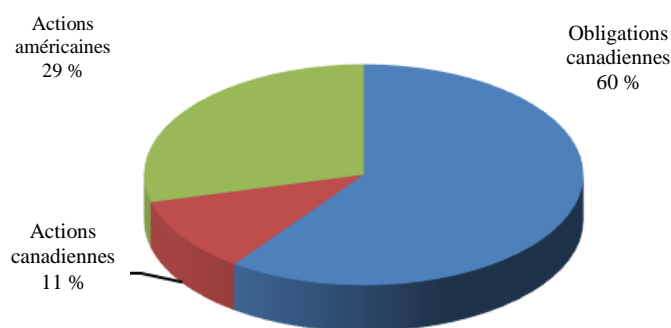
<sup>3)</sup> Les subventions gouvernementales sont présentées déduction faite des remboursements aux bénéficiaires au moment de leur admissibilité et des subventions transférées d'autres établissements ou à d'autres établissements ou régimes.

<sup>4)</sup> Le revenu net de placement exclut les gains (pertes) réalisés sur les placements et la variation nette des gains latents sur les placements.

### Aperçu du portefeuille

La répartition de l'actif au 31 décembre 2020 est présentée dans le tableau qui suit :

#### Répartition de l'actif du Régime PremFlex



## RÉGIME PREMFLEX

Le tableau suivant indique les 25 principaux placements du Régime au 31 décembre 2020. Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du portefeuille. Il est interdit au Régime de détenir des positions vendeur sur des titres.

Nom	Coupon	Date d'échéance	% des placements
FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS			21,9 %
FINB BMO S&P 500			7,1 %
BANQUE DE MONTRÉAL	3,19 %	1 <sup>er</sup> mars 2028	3,5 %
PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2 juin 2027	2,4 %
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,95 %	18 déc. 2028	2,2 %
PROVINCE D'ALBERTA	2,20 %	1 <sup>er</sup> juin 2026	2,2 %
PROVINCE D'ONTARIO	6,50 %	8 mars 2029	2,1 %
PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2 juin 2025	1,9 %
PROVINCE D'ONTARIO	5,85 %	8 mars 2033	1,9 %
PROVINCE D'ONTARIO	3,50 %	2 juin 2024	1,5 %
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,85 %	18 juin 2025	1,5 %
GREAT-WEST LIFE CO INC.	2,38 %	14 mai 2030	1,4 %
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	3,10 %	2 févr. 2028	1,4 %
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,33 %	5 déc. 2023	1,4 %
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,35 %	2 juill. 2024	1,4 %
GOUVERNEMENT DU CANADA	5,75 %	1 <sup>er</sup> juin 2033	1,4 %
BANQUE ROYALE DU CANADA	1,94 %	1 <sup>er</sup> mai 2025	1,3 %
PROVINCE D'ONTARIO	4,65 %	2 juin 2041	1,3 %
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,30 %	26 mai 2025	1,3 %
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,06 %	26 janv. 2032	1,2 %
PROVINCE D'ONTARIO	2,40 %	2 juin 2026	1,2 %
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,11 %	22 avr. 2030	1,2 %
PROVINCE DE QUÉBEC	2,75 %	1 <sup>er</sup> sept. 2028	1,2 %
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,35 %	28 août 2024	1,1 %
PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	2,55 %	2 juin 2026	1,1 %
<b>25 principaux titres en pourcentage du total des placements</b>			<b>66,1 %</b>

Le tableau qui suit présente l'actif du Régime en sous-groupes appropriés et indique le pourcentage de la valeur de l'actif de l'ensemble des placements que représente chaque sous-groupe.

Catégorie	Juste valeur (en milliers de dollars)	% du total des placements
Actions et FNB	135 148 \$	39,5 %
Titres de sociétés	95 851	28,1 %
Titres provinciaux	90 200	26,5 %
Titres fédéraux	17 981	5,3 %
Titres à court terme	1 965	0,6 %
<b>Total</b>	<b>341 145 \$</b>	<b>100,0 %</b>

### Rendements passés

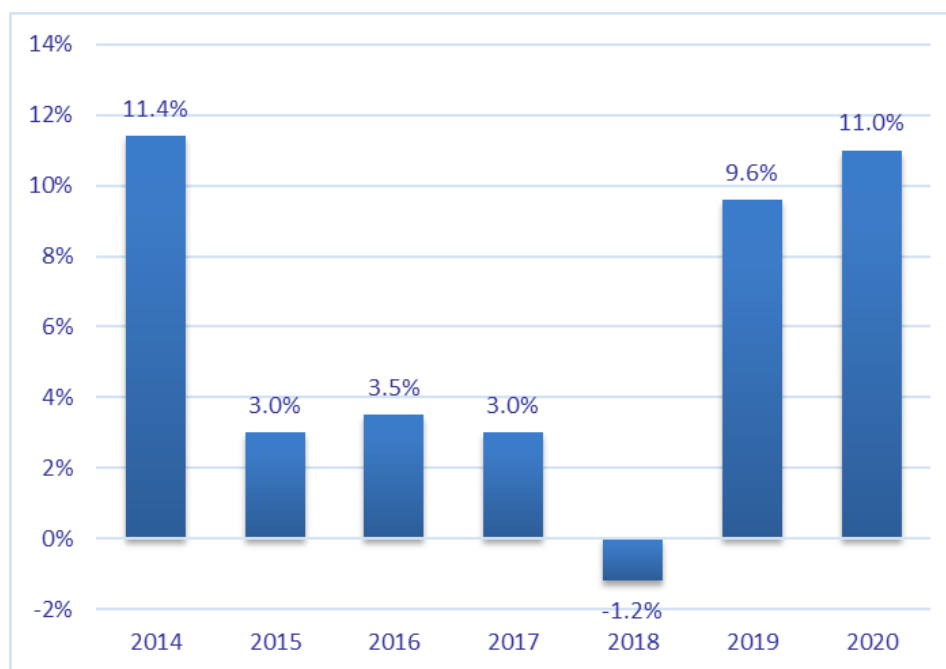
Le rendement passé du Régime est présenté dans le graphique et le tableau des rendements composés ci-dessous. Les rendements des placements ont été calculés en fonction de la valeur de marché et des flux de trésorerie pondérés en fonction du temps au cours des exercices. Les taux de rendement figurant ci-dessous pour le Régime :

- se rapportent au portefeuille de placement seulement;
- sont présentés après déduction des frais de gestion et des frais du comité d'examen indépendant;
- supposent que la totalité des revenus, des intérêts gagnés, des dividendes gagnés et des distributions de gains en capital est réinvestie dans le Régime.

Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur du portefeuille de placement du Régime.

### Rendements annuels

Le graphique à barres ci-dessous montre le rendement annuel du Régime pour chacun des sept derniers exercices jusqu'au 31 décembre 2020 (le Régime a été établi en novembre 2012). Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



## RÉGIME PREMFLX

---

### Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements annuels composés du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 décembre 2020.

	<b>1 an</b>	<b>3 ans</b>	<b>5 ans</b>
Régime PremFlex	11,0 %	6,3 %	5,1 %
Indice S&P 500 (USD)	18,4 %	14,2 %	15,2 %
Indice S&P 500 (CAD)	16,1 %	14,7 %	13,3 %
Indice des obligations gouvernementales			
FTSE Canada*	8,7 %	5,5 %	3,9 %
Indice composé S&P/TSX**	5,6 %	5,7 %	9,3 %

\* L'indice des obligations gouvernementales FTSE TMX Canada (appelé auparavant l'indice des obligations gouvernementales DEX) mesure les titres à revenu fixe canadiens de catégorie investissement, y compris les obligations émises par le gouvernement du Canada (dont les sociétés d'État), les obligations provinciales (dont les titres garantis par les provinces) et les obligations municipales.

\*\* L'indice composé S&P/TSX est l'indice principal du marché canadien des actions et suit l'évolution des actions cotées à la Bourse de Toronto dont la capitalisation est la plus importante. L'indice S&P 500 est l'indice principal du marché américain des actions et suit l'évolution des 500 actions américaines dont la capitalisation est la plus importante.